

(Samedi, 20 Mars 1880)

### SOMMAIRE

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE.  
CROSS DU JOUR.  
CHAMBRE DES COMMUNES.  
LE TARIF.  
SE VUE TELEGRAPHIQUE.  
FETE A LA CONGRÉGATION.  
A TRAVERS OTAWA.  
DE MONTREAL A OTTAWA: H. de La Mothe.  
MARCHÉS D'OTTAWA.  
MARCHÉS ÉTRANGERS.

### CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

On a soumis à une séance du comité des banques et du commerce, un bill pour liquider les affaires de la banque Stadacona de Québec. Une requête portant la signature de vingt-deux actionnaires de cette institution représentant à eux tous, un montant de \$90,000 sur le capital de cette banque, a été présentée contre la passation de ce bill. Il en existe une autre signée par un certain nombre de personnes, dont le montant des actions s'élève à \$660,000, et qui est en faveur du bill précité.

Nous avons annoncé hier que M. Lowe et non Larue comme nous a fait dire le typographe—l'habile secrétaire du département de l'agriculture, avait communiqué au comité de l'immigration des renseignements importants. Nous allons analyser brièvement les réponses aux questions qui lui ont été posées par des membres du comité.

Il est arrivé l'an dernier au pays 61,000 émigrants qui presque tous étaient des cultivateurs ou avaient travaillé sur des fermes dans le Royaume-Uni. Le nombre des commis et artisans était très limité, si on le compare à celui des années précédentes. Cela est dû au fait que les autorités canadiennes n'ont favorisé que le transport des émigrants ayant quelque expérience agricole ou se destinant à la culture dans ce pays. Si ce système avait été adopté par le ministère Mackenzie, il n'aurait pas depuis quelques années autant de bras inactifs dans nos villes.

Le gouvernement a conclu un arrangement avec la ligne Allan par laquelle celle-ci fait payer \$20 à chaque émigrant pour son transport au Canada. Il donne en outre à cette compagnie une certaine somme pour chaque émigrant qu'elle transporte; mais cette somme ne peut être indiquée, car elle a été arrêtée à la suite d'une convention confidentielle. Le nombre total d'émigrants qui ont profité de cet arrangement, l'an dernier, est de 7,215.

M. Lowe a exprimé l'opinion que les rapports des délégués anglais et écossais qui ont visité le Canada vont nous amener une émigration considérable. Ces rapports ont été répandus par milliers, et notre agent d'émigration à Londres reçoit chaque jour environ 150 lettres de personnes désireuses de venir s'établir dans ce pays. On sait que le gouvernement avait promis de payer les frais de voyage de ces délégués: ils s'élèvent à la somme de \$10,000.

S'il est vrai que plusieurs milliers de Canadiens émigrent chaque année aux Etats-Unis, il est certain qu'il nous vient aussi une émigration assez considérable de la république. M. Lowe est d'avis que le nombre des Américains qui se sont établis l'an dernier au Canada, est d'environ 10,000. La plupart ont dû se fixer au Nord-Ouest. Ce chiffre a été établi par les renseignements recueillis aux bureaux de douanes. Il est malheureux qu'on ne puisse pas connaître d'une façon précise le nombre de ceux qui émigrent chez nos voisins.

La question de la navigation de la baie d'Hudson et de l'ouverture d'une nouvelle voie de communication océanique par le nord, a été discutée, hier, devant le comité des chemins de fer. Il s'agissait du bill de M. Bannerman, pour l'incorporation de la "compagnie de chemin de fer et de navigation de Winnipeg et de la baie d'Hudson." M. Bannerman, le Dr Schütz, M. D. A. Smith, l'honorable M. MacDougal, M. Haggart et l'honorable M. Blake prirent part au débat.

La compagnie en question se propose de construire un chemin de fer de l'embranchement du lac Winnipeg au fort Nelson, sur la baie d'Hudson, une distance d'environ deux cents milles. Son but est de mettre ainsi la province de Manitoba en communication directe avec l'océan atlantique. Elle établirait un service de steamers entre le port Nelson et l'Europe. De Winnipeg à la "source" du lac Winnipeg, le trajet se fait par eau, sur un parcours de trois ou quatre cents milles d'une navigation intérieure non-interrompue. Le chemin de fer projeté joindrait ce point à la côte maritime.

On prétend qu'il y aurait moyen d'organiser un commerce régulier avec l'Europe par cette voie, et que les grains du Nord-Ouest, après la récolte en automne, pourraient être expédiés par cette route sur le marché anglais. Mais M. D. A. Smith, prétend qu'elle est impraticable et qu'il est impossible d'organiser une navigation comme celle que l'on veut établir par la voie de la baie d'Hudson, dont l'entrée reste inaccessible pendant dix ou onze mois sur douze.

A cela, M. Bannerman a répondu que M. Smith parlait ainsi au nom de la Compagnie de la baie d'Hudson qui a pour principe de combattre systématiquement toutes les tentatives qui se font en vue du développement du Nord-Ouest, parce qu'elle est intéressée à conserver le monopole du commerce dans ces régions reculées. Il a lui-même parcouru les détroits de la mer Arctique, au printemps, en mai, sur un baleinier, et il est convaincu parce qu'il a vu que les craintes de M. D. A. Smith sont chimériques, et que l'entrée de la baie est libre au mois pendant trois mois de l'année. Au reste, c'est là une question de fait, qu'il serait relativement facile d'établir.

L'honorable M. Blake, qui prit la parole en dernier lieu, sans entrer dans le mérite du sujet, dit qu'il espérait, en tous cas, que le gouvernement, tout en rendant justice à la compagnie et ses prétentions, ne perdrait pas de vue les intérêts généraux du pays ni l'avenir du chemin du Pacifique qui nous coûte si cher, et qui doit servir au commerce de l'ouest avec l'Europe. Il ne faudrait pas alors que le pays construisit cette grande route à ses frais et permette à des particuliers de préparer au nord une route rivale, destinée à nous enlever plus tard le trafic des pays à grains de l'ouest, ainsi que l'entrepôt du commerce transcontinental pour le donner aux ports de la baie d'Hudson—tout cela, en supposant naturellement que le plan de la compagnie soit réalisable.

### ECHOS DU JOUR

Il est probable que la chambre s'ajournera mercredi prochain jusqu'au mardi de la semaine de Pâques.

La navigation sur les grands lacs s'ouvrira plus d'un mois plus tôt que l'an dernier. Les préparatifs se font avec rapidité; les propriétaires de bâtiments s'attendent à une saison active.

M. Goldwin Smith, le fameux littérateur anglais, établi depuis quelques années à Toronto, est actuellement en ville. Il a dîné, hier soir, chez son Excellence le gouverneur-général.

Des dépêches de Québec mandent que les comptes publics de la province pour la dernière année fiscale sont imprimés et sont prêts à être distribués à l'ouverture de la législature. Le cabinet tient des séances presque tous les jours.

Les divorces se multiplient dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. A une récente session de la cour de Dover, dans le Maine, il n'a pas eu moins de douze décrets de séparation judiciaire. L'Observer, de Dover, en annonçant le fait, se plaint amèrement de la décadence des mœurs et de la légèreté avec laquelle la plupart s'engagent dans les liens du mariage et les rompent ensuite sans scrupule.

Un membre de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse, M. Campbell, vient de donner avis que si le gouvernement de la Confédération n'accorde pas à cette province sa part de l'indemnité des pêcheries, il proposera la séparation de la Nouvelle-Ecosse de la Confédération. Très menaçant ce M. Campbell! Seulement il court risque de ne pas être pris au sérieux.

L'acte du gouvernement français, qui a refusé l'extradition du russe Hartmann, accusé de complicité dans le dernier attentat contre le czar, est naturellement fort mal vu en Russie. On craint même que cela n'amène quelque complication diplomatique, et les attaques contre la France ont remplacé dans la presse moscovite les articles élogieux d'autrefois.

droit commun, dont ils ne pourraient se réclamer comme simples individus.  
Etrange doctrine, en vérité. La presse française, qui la soutient, se défend, au reste, d'être seule à la soutenir, et met la chancellerie russe au défi d'obtenir de l'Angleterre ou des Etats-Unis, où Hartmann va se réfugier, dit-on, l'extradition refusée par les autorités françaises.

Voici la liste des personnes invitées au dîner donné hier soir, à Rideau Hall, par Son Excellence le gouverneur-général:

L'honorable M. T. Gibbs et Mme Gibbs, l'honorable Hector Patro, l'honorable J. Howland, l'honorable E. Leonard, l'honorable W. Miller, l'honorable L. Power, l'honorable C. Poyer, l'honorable H. Read, l'honorable T. Ryan, l'honorable D. Ross, l'honorable J. Skead, Mme et Mlle Skead, l'honorable J. Abbott, M. P.; A. Angers, M. P.; F. Brackley, M. P.; M. Brown, M. P.; A. Dunster, M. P.; C. Burong, M. P.; l'honorable Carling, M. P.; G. Connell, M. P.; J. Costigan, M. P.; C. J. Gouriel, M. P.; J. M. Currier, M. P.; W. G. Dymally, M. P.; M. H. Gault, M. P.; A. Gund, M. P.; M. Ryan, M. P.; N. G. Wallace, M. P.; Mme Wallace, D. Guthrie, M. P.; G. G. King, M. P.; W. G. Little, M. P.; W. C. Mackay, M. P.; l'honorable T. McGreevey, M. P.; T. McInnes, M. P.; A. Isaac, M. P.; Thos. McKay, M. P.; Mme McKay, J. McLenan, M. P.; W. J. Malouf, M. P.; C. Brian, M. P.; S. Platt, M. P.; J. Rochester, M. P.; Mme et Mlle Rochester, A. Rogers, M. P.; J. G. Wade, M. P.; R. Stephenson, M. P.; Thos. Spruille, M. P.; D. Thompson, M. P.; Mme Thompson, Jas. Trow, M. P.; W. Wallace, M. P.; C. W. Weldon, M. P.; J. Wheeler, M. P.; et T. White, M. P.

### CHAMBRE DES COMMUNES

L'orateur prend son siège à trois heures.  
Après les affaires de routine, M. Gault—Une dépêche d'Angleterre m'apprend que la somme votée par le gouvernement canadien pour soulager les malheurs de l'Irlande, a été consacrée à acheter des filets et des balcons pour les pêcheurs des villages se trouvant sur les côtes.

Le gouvernement n'entendait pas que les secours soient ainsi distribués; il doit avoir le contrôle de la répartition de la somme votée par le Canada.  
M. Anglin—Il est heureux que la question ait été soumise à la chambre. Le comité de la "Mansion House" ne peut pas approuver ce mode de distribution. Si j'ai bien compris l'intention du parlement, les fonds qui ont été votés étaient destinés à secourir les malheureux qui souffraient de la faim et des privations.

M. McCuaig—La somme que nous avons votée a été expédiée au secrétaire d'Etat des colonies; il n'y a pas de doute qu'elle a été parfaitement bien employée. L'interpellation qui vient d'être faite est tout à fait hors de propos.

Sir Leonard Tilley—Je suis d'avis contraire; les circostances justifient parfaitement le mode d'interpellation. Comme membre du gouvernement, je n'ai pas d'informations à donner, à part des dépêches reçues par le gouverneur-général, demandant si le vote du Canada était destiné au comité du "Mansion House," ou à celui de la duchesse de Marlborough. Je crois que les renseignements que le crédit pouvait être également distribué entre les deux comités.

M. Anglin—L'objection la plus forte à opposer est que la somme n'a pas été appliquée comme la chambre le désirait. Le gouvernement anglais était certainement animé des meilleures intentions. Si les pauvres d'Irlande n'avaient pas un besoin immédiat de choses nécessaires à la vie, il n'aurait pu être distribué d'une manière si parfaite. Le cabinet tient des séances presque tous les jours.

M. Ryan fait motion que la pétition de D. M. Hagarty, M. P., et autres contribuables du Portage de La Prairie, demandant la nomination d'un comité pour attirer l'émigration irlandaise au Nord-Ouest, soit déposée au comité de l'émigration et de la colonisation.

Dans cette pétition le Dr Hagarty insiste pour que le gouvernement offre aux irlandais émigrants les mêmes avantages qui ont été accordés aux Menoniens.  
La motion est écartée au vote de fonds est déclaré hors d'ordre.

M. Ross (Middlesex)—La motion que j'ai présentée pour obtenir différentes communications, a été mal comprise par le gouvernement. On n'a soumis que le rapport du secrétaire d'Etat et ma motion demandait des renseignements plus complets.  
M. Weldon reprend le débat sur les résolutions du tarif.

La politique du gouvernement a été préjudiciable à la province du Nouveau-Brunswick, et une pétition présentée par la ville de Saint-Jean, il y a peu de temps, montre d'une façon concluante que le tarif est défavorable à toute la classe commerciale.

L'émigration qui se dirige continuellement de Saint-Jean vers les Etats-Unis n'a pas pour cause la cessation des nombreux travaux de construction qu'il a été nécessaire d'entreprendre pour relever la ville de ruines amoncelées par le dernier incendie. Il est vrai que les affaires reprennent un peu, que le commerce est plus actif, mais il faut attribuer ce mouvement à l'animation du commerce en Angleterre.

Le ministre des finances a visité, l'été dernier, différentes manufactures, mais il a oublié d'inspecter nos chantiers de constructions maritimes, et grand nombre de nos usines. S'il l'avait fait il se serait aperçu de la triste vérité.

Plusieurs manufactures sont affectées par le tarif et je ne vois pas qu'établissement d'une verrerie, dont le ministre des finances a parlé dans son discours, soit chose possible.  
La compétition avec les Etats-Unis

est chose impossible; toute lutte faite dans ce sens serait une nouvelle illustration de la fable si connue de La Fontaine: "La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf".  
M. Doolie—Le pays tout entier est déclaré en faveur de la protection; avant qu'il ait changé son verdict, il est de devoir de la chambre de suivre son opinion. Le système de protection donne satisfaction à tout le pays; il serait injuste de l'envisager au point de vue d'une province en particulier.

M. Bourbeau—La protection est le seul système destiné à protéger les intérêts généraux du pays. Tous les économistes sérieux du Canada s'prononcent en faveur du principe. L'ex-ministre du revenu de l'intérieur, M. Laurier, a été défait dans le comté de Drummond et Arthabaska sur cette question. Toute influence exercée à cette époque par le gouvernement n'a pu changer le verdict populaire.

M. Robertson (Hamilton)—Les électeurs ont clairement manifesté leur manière de voir le 7 septembre 1878. Ils ont compris que le gouvernement précédent avait mal compris les intérêts du pays, et que la protection était le seul moyen de relever le pays dont la prospérité était compromise depuis plusieurs années.

A 6 heures, l'Orateur quitte le fauteuil.  
SÉANCE DU SOIR  
Les bills suivants sont considérés en comité:  
Bill amendement l'acte de constitution du "Dominion Grange of Patrons of Husbandry of Canada".

Bill constituant la compagnie de publication du *Mail* de Toronto.  
Bill amendement l'acte constituant la "Anchor Marine Insurance Co."  
Bill accordant des pouvoirs plus étendus à la compagnie de Québec et des ports du golfe.

Les bills suivants subissent leur seconde lecture:  
Bill amendement l'acte relatif à la compagnie du port de Whitley.  
Bill pour enlever tous les droits relatifs à l'interprétation de la section 12 de l'acte du chemin de fer du Nord, 1877.

Bill relatif à la constitution de la banque du Nouveau-Brunswick.  
Bill relatif au président et aux directeurs de la compagnie de la banque du Nouveau-Brunswick.  
Bill relatif à la compagnie du chemin de fer de Souris et des Montagnes Rocheuses.

M. Robertson, Hamilton, continue le débat sur la question du tarif.  
M. Casey dit que la nouvelle politique avait été préjudiciable au pays; il fait un tableau très sombre de l'état actuel du commerce et de l'industrie.

M. Henson parle des avantages de la politique nationale. Il pense que le gouvernement, dans le but de sauver le pays de la ruine, se trouvait obligé de demander la protection.  
M. Cockburn prétend que l'état du pays ne s'est nullement amélioré depuis la nouvelle politique. Bon nombre de manufactures sont arrêtées et la dépression s'accroît tous les jours.

La chambre s'ajourne à 11 heures 40 m.  
LE TARIF  
Discours de M. Gignault M. P.

### M. l'Orateur

Notre nouveau tarif a été adopté il y a un an. D'après ce qui s'est passé depuis, nous avons raison de regretter ce que nous avons fait et l'intérêt public exige-t-il que nous modifions notre tarif et que nous acceptions les principes libéraux échangés du parti libéral? Si nous avons eu tort d'adopter un système protecteur, l'on ne doit pas nous empêcher de le reconnaître, parce que le parti conservateur s'est toujours donné pour mission de travailler au bien-être matériel et moral de la population canadienne. Si, au contraire, les événements justifient la position que nous avons prise, le devoir nous commande de suivre énergiquement la voie que nous nous sommes tracée.

Lors de la discussion sur le tarif, pendant la dernière session, le parti libéral prédisait que ce système ferait fuir les hommes de revenu que produisent des douanes. Cette prédiction s'est-elle réalisée? Certainement non; puisque le revenu des douanes s'est élevé à la somme de \$6,578,191, 39 pour les derniers six mois de 1879, contre \$6,320,862.20 pour les derniers six mois de 1878.

Les libéraux prédisaient aussi que notre politique fiscale allait ruiner notre crédit surtout en Angleterre; et cependant, depuis la dernière session le ministre des finances a été obligé de faire un emprunt, et l'a effectué à des conditions et à un taux d'intérêt plus favorable que pour tout autre emprunt antérieur.

Par les comptes publics qui viennent de nous être distribués, nous voyons que le taux moyen de notre dette sur la partie de notre dette payable en Angleterre a été réduit de 5.55 pour cent à 4.51 pour cent. Voilà comment notre crédit a été rétabli chez les capitalistes anglais.

Lors des dernières élections générales, nous prétendions qu'un peuple, comme un individu, qui achète plus qu'il ne vend, c'est à dire qui importe plus qu'il n'exporte, est exposé à voir une grande disette d'argent exister chez lui. Depuis plusieurs années nos importations excèdent nos exportations de plusieurs millions de piastres annuellement, et nous affirmons qu'un système protecteur au tarif, ou effet de diminuer nos importations et d'augmenter notre production et nos exportations, nous ramènerait à l'équilibre.

Plusieurs manufactures sont affectées par le tarif et je ne vois pas qu'établissement d'une verrerie, dont le ministre des finances a parlé dans son discours, soit chose possible.  
La compétition avec les Etats-Unis

le même espace de temps, ce qui indique que nos exportations ont excédé considérablement nos importations. Les libéraux prétendaient que notre politique aurait l'effet d'agrir les Américains et que notre commerce avec eux en souffrirait. Cependant nous voyons avec plaisir que nous avons exporté aux Etats-Unis pour un montant de \$17,699,705, pendant les derniers six mois de 1879, tandis que nous n'avions exporté chez nos voisins que pour \$16,860,898 pendant la période correspondante de l'année 1878.

Dans son discours sur l'adresse, le député de Durham-Ouest a exprimé le désir d'avoir un représentant à Washington dans le but de négocier un traité de réciprocité, qui donnerait à nos produits un accès facile au marché américain que l'opposition considère si avantageux et avec raison. Eh bien, M. l'Orateur, quelle est la législation qui a rendu le marché américain si digne d'envie? N'est-ce pas une politique protectionniste, ce même système que nos libéraux dénoncent comme si ruineux et qui a produit dans la république américaine, ces magnifiques résultats que nous admirons tous?

L'honorable député de Lambton, dans son discours sur l'adresse, déclare que son intention était d'encourager les manufactures canadiennes en nous ouvrant des marchés étrangers. Il comprenait que c'est le devoir d'un gouvernement d'encourager l'industrie; il était prêt à enrichir ces manufactures qu'il paraît vouloir dédaigner aujourd'hui, mais le moyen proposé ne pouvait avoir l'effet désiré. Comment veut-il que nos établissements industriels, encore jeunes et chancelants, puissent lutter sur le marché étranger avec les manufactures étrangères, lorsque nos fabricants n'ont pas la possession de notre propre marché et ne peuvent ici même soutenir la concurrence étrangère. Le gouvernement actuel a commencé par nous assurer le contrôle de notre marché et il travaille avec énergie et persévérance à nous procurer un accès facile au marché de France et d'Espagne. Voilà la seule politique qui puisse donner de l'essor à notre industrie et la faire prospérer.

Le député de Lambton continue à répéter que notre tarif devra nécessairement faire payer aux consommateurs des prix plus élevés pour nos fabrications, et cette assertion il la fait lorsqu'il sait que les fabricants américains, en dépit d'un système protectionniste, ont plus gagné à un système protecteur, tant les produits de leurs fabriques à des prix extrêmement bas; il fait cette assertion lorsqu'il sait que pendant son court séjour au pouvoir, les manufacturiers américains, tout en payant un droit de 17 1/2 pour cent, venaient encombrer notre marché de produits à des prix plus bas que nos manufacturiers sous l'influence du système tant vanté, mais si défavorable l'honorable chef de l'opposition.

Malgré les sombres prédictions des libéraux, notre politique fiscale a déjà produit d'heureux résultats et nous pouvons attendre avec confiance et espérance. Ce n'est pas seulement par l'expérience d'un an que nous pouvons juger de l'utilité de notre tarif. Lorsqu'il s'agit de l'abolition de la Cour suprême, l'honorable député de Durham-Ouest a prononcé ces paroles: "Nous sommes comme ces enfants qui, le matin, sèment une graine dans leur jardin, et, le soir, vont la déterrer pour voir si elle a germé. C'est ce que nous faisons en discutant une institution qui a été peiné le temps de germer."

Si nous étions des enfants en voulant abolir la Cour suprême, organiser il y a cinq ans, sous la précédente administration, combien plus puérile est la conduite de ceux qui veulent détruire un tarif établi depuis un an seulement, quand il est certain que notre tarif a déjà produit de meilleurs effets que la Cour suprême.

La politique nationale qui vient d'être inaugurée a contribué à nous relever de l'état où nous étions plongés. L'argent est plus abondant, un plus grand nombre d'artisans ont de l'emploi, et tout homme dépourvu d'emploi de parti, avouera que le Canada est dans un état plus prospère que pendant les années dernières.

Ne nous étonnons pas d'entendre l'opposition annoncer que notre politique est la ruine du pays. Depuis trente ans ils ont toujours répété le même refrain, et cela n'a pas empêché le Canada de se développer, grâce à cette même politique. Lorsque le gouvernement aida à la construction du Grand Tronc, nous devions être ruinés. L'érection du pont Victoria devait aussi nous ruiner; et cependant des libéraux même demandent aujourd'hui la construction d'un autre pont vis-à-vis Montréal. Tout le monde est forcé d'admettre aujourd'hui que l'établissement de nos grandes voies ferrées a donné une impulsion considérable à l'avancement du pays. Lorsque nous considérons que notre population, en 1851, était seulement de deux millions et demi et qu'aujourd'hui elle est de quatre millions, qu'en 1851 nous avions 8 millions d'acres de terre en état de culture et qu'aujourd'hui nous en avons 36 millions de colonisées; lorsque nous constatons qu'en 1844 nous avions seulement 400 milles de chemin de fer et qu'aujourd'hui nous en avons 7000 milles, nous sommes étonnés du développement et prodigieux du Canada; et en même temps le nous fait avouer que ce développement est dû à la politique sage et éclairée du parti conservateur. Chaque fois que l'on a proposé des mesures tendant à augmenter notre richesse publique, le parti libéral a toujours cru devoir s'opposer à l'avancement du pays et aux efforts faits pour donner au Canada la position que lui assignent ses immenses ressources agricoles et autres. Voilà pourquoi

nous avons raison d'être sceptiques à l'égard des prédictions libérales. Lorsque l'opposition prétend que nos industriels ne peuvent fabriquer à aussi bon marché et avec autant de goût les marchandises que nous importons, elle fait insulte à l'intelligence à l'habileté de nos artisans qui ne le cèdent, sous aucun rapport, aux industriels des autres nations.

Après avoir examiné les résultats que nous avons obtenus de la politique fiscale adoptée par le ministre, nous ne pouvons que le féliciter de la conduite patriotique qu'il a tenue, et lui promettre notre appui au système protecteur qui est le digne corollaire de la politique suivie à l'égard des chemins de fer et des canaux (Applaudissements).

### DERNIERES REDUCTIONS

On accordera tout le semaine sur les fouritures les réductions suivantes. Toutes les fourures restant en magasin samedi, seront empaquetées jusqu'à la saison prochaine.

Loup-marin.....	124	pour cent
Mouton de perse.....	15	"
Martes.....	15	"
Loutre.....	15	"
Castor.....	15	"
Astrakan.....	15	"
Robes.....	20	"

### R. J. DEVLIN

TOUS LES JOURS

### GRANDE VENTE!

DE

### MARCHANDISES

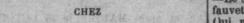
Nouvelles et de Goût

CHEZ

### O'DOHERTY et Cie,

110 RUE SPARKS

En face de MM. Bates et Cie., épiciers.



### NOUVEAUX CHAPEAUX!

10 CAISSES DE CHAPEAUX

Anglais, Français

ET

Anglais

Venant d'être reçus

### H. L. COTE,

128 Rue Rideau

### ETAL C.

MARCHE BY.

Entrée sur la rue Clarence.

J. MARTEL, Propriétaire.

Tout en remerciant ses nombreux praticiens, les invite à venir lui rendre visite.

Il a constamment en main un assortiment complet de

### VIANDES FRAICHES,

SALÉES et FUMÉES.

J. MARTEL

Ottawa, le 28 janvier, 1880.

### Novel Atelier

Photographique

140 Rue Sparks,

(autrefois JARVIS)

12 PHOTOGRAPHIES pour \$1

DORION et DELORME

Propriétaires

Ottawa, 3 déc. 1879.

### HOTEL MONTREAL

TENU PAR

MICH. COALLIER alias NAVION

CORR DES BUIS

Wellington et Bridge, Hull

Brillantes et cigares de premier choix, et table de première classe. Chevaux et voitures de toutes sortes à volonté.

Les personnes qui visitent Hull en touristes ou pour affaires, seront bien de s'arrêter à cet hôtel, où elles trouveront tout le confort désirable.

19 février 1880.

### SERVICE A THE

EN

### PORCELAINE,

(44 articles)

\$5.00

IMPORTATEURS

63 rue Sparks

### CHANSONS DE LA FRANCE

(Paroles françaises et anglaises)

ACCOMPAGNEMENT POUR PIANO;

Très bien relié en drap bleu et or.—Prix \$1.50 en brochure, prix \$1.00.

### SOMMAIRE:

Où voulez-vous aller—L'ango-gardien— Quand tu chantes—La première feuille— L'étranger—Cantique de Noël—Séverade— Chanson de Fortunio—O Richard! O mon Roi!—La valse des adieux—Le pont des soupis—Rendez-moi ma patrie—La madone—Le lac—Adieu, belle France—Les hirondelles—Une fleur pour rose—Le Toréador—Le soleil de ma Bretagne—Ta voix—La favorite du canton—Non, monseigneur—Oui, monseigneur—Si vous me repreniez—Les cheveux blancs—Si loin!—Le départ du marinier—Mon âme à Dieu, mon cœur à toi—Espère—Dont chantait devant Sadi—Bonheur caché—La réponse du bon Dieu—Ave Maria—Le carillon du verre—L'avril est là—Brunette—Le petit mousse noir—La bénédiction d'un père—La bouquetière des fiançailles—Hut ans—Les fleurs animées—Quand de la nuit—Voulez-vous mon nom?—Le jardinier du roi—Laissez-moi l'aimez—Je suis Lazare—Médic—Mourir pour la patrie—La persienne—Le chant du départ—Toujours seul! ou le "Masque de fer"—La Rita du ciel—Faites fleur! faites fleur!—Le d'part des hirondelles—Sous l'Albanais—Sous l'ormeau—La Marsellaise—La Zingara—Partant pour la Syrie—Pierre l'hermite.

A vendre seulement par

R. MORGAN,

28, rue de la Fabrique,

Agent de gros pour l'Éditeur,

Québec, 28 janvier 1880.

### DIFFÉRENTES NOUVEAUTÉS

Viennent d'arriver

AU MARGIN DE

STITT ET CIE

Fiches de dentelle,

Mouchoirs de poche de dentelle,

Cravates de dentelle,

Fiches de soie.

Dentelles,

chez STITT et Cie

Point de Venise,

Yeux Point de Languedoc,

Point d'Argentine,

Dentelle de Honiton,

Dentelle Malaise.

### Gants de kid

Gants de kid, nuances lumière,

2, 4, 6 et 8 boutons, meilleure qualité

Bas de soie

Bas de soie pâle, lavande, crème, cardinal, aussi en noir.